
Baccalauréat en arts visuels (arts plastiques)

7
2
1
1

Directeur(trice): Manon Côté
CPPC - arts et enseignement arts
819 376-5011, poste 3224

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Bachelier ès arts (B.A.)

Crédits: 90

Présentation

En bref

Le pavillon qui abrite nos programmes est une véritable école des Beaux-Arts, aux dimensions humaines, où l'étudiant peut établir des rapports chaleureux avec les enseignants et le personnel, ainsi qu'avec ses pairs. On y trouve une variété d'ateliers (menuiserie, métallurgie, verre soufflé, sculpture, etc.), de même qu'un tout nouveau laboratoire doté d'équipements et de logiciels à la fine pointe de la technologie numérique et médiatique.

L'étudiant chemine à travers quatre volets de formation : les cours en atelier ou en laboratoire, qui permettent l'acquisition de compétences dans diverses disciplines et techniques artistiques et médiatiques; les cours d'esthétique et d'histoire de l'art qui ouvrent une fenêtre sur l'évolution des arts et qui permettent l'acquisition de méthodes et d'outils d'analyse de l'oeuvre d'art; les cours d'intégration et de synthèse qui amènent l'étudiant à positionner son travail dans un contexte critique, où la théorie et la pratique sont intimement liées, et enfin, le projet de fin d'études, qui demeure la grande particularité de ce programme.

Après avoir acquis des connaissances et développé des compétences dans différentes disciplines des arts plastiques, l'étudiant est invité, durant le dernier trimestre, à explorer à fond son langage visuel en réalisant un projet qui sera présenté à ses professeurs et au public à la fin de l'année. Cette démarche est menée avec l'appui d'un tuteur, choisi parmi les enseignants, qui aidera l'étudiant à concrétiser les objectifs de cette confrontation et à explorer les perspectives offertes dans les domaines de la diffusion et de la valorisation de l'art. Ce projet constitue un excellent exercice pour l'étudiant qui souhaite s'intégrer au milieu des arts visuels ou pour celui qui désire poursuivre des études de cycles supérieurs.

Objectifs du programme

Ce programme vise l'acquisition d'une formation de type professionnel dans le champ des arts visuels. Cette formation se réalise à travers une approche multidisciplinaire, à la fois théorique et appliquée, centrée sur la compréhension des processus de création propres aux arts visuels.

Les étudiants formés dans ce programme développeront les compétences, l'autonomie et la discipline nécessaires pour mener une démarche personnelle en arts plastiques.

Le développement de leur capacité d'analyse et de leur esprit critique et l'épanouissement de leur potentiel créatif les prépareront aussi à oeuvrer au sein de divers organismes de recherche, de création et de diffusion en arts visuels. Enfin, les étudiants du baccalauréat en arts visuels seront préparés pour aborder des études de cycles supérieurs dans le domaine des arts.

Atouts UQTR

Tout au long du baccalauréat, les étudiants sont mis en contact avec la notion de diffusion de l'art. Un programme de conférenciers invités et d'artistes en résidence leur permet d'échanger avec des praticiens de différentes disciplines artistiques et de découvrir les enjeux et les obstacles qui jalonnent une carrière d'artiste. Des rapports continus avec les centres d'artistes tels que Presse Papier et Silex les amènent à s'intégrer, dès le début de leur formation, au milieu artistique environnant.

De nombreuses manifestations artistiques ont également lieu chaque année sur le campus, notamment à la Galerie d'art r3, et les étudiants ont l'occasion d'y exposer leurs œuvres. De plus, des voyages (Montréal, Boston, New York) ouvrent les esprits sur différentes démarches et disciplines artistiques.

Grâce à ces activités collectives, le département constitue un lieu d'échanges et d'intégration pour les étudiants en arts. Ces derniers sont assurés de trouver à l'Université un cadre de vie qui facilite leur intégration dans le réseau d'art contemporain, favorisant ainsi leur entrée dans la vie professionnelle.

Des ateliers uniques

Le programme propose des ateliers de verre et de sculpture (taille directe) que l'on ne trouve pas dans les autres universités québécoises. Au cours de la journée de visite, les experts qui ont évalué le programme en 2011 ont constaté que « pénétrer dans l'atelier de verre soufflé » s'est révélé une « expérience unique qui fait ressentir l'attachement des étudiants et une sorte de dimension rituelle dans l'utilisation des équipements ».

En effet, la perception des étudiants envers les ateliers de verre et de sculpture est très positive et ils se disent privilégiés de pouvoir suivre de tels cours.

La qualité des ressources humaines

Les résultats des dernières enquêtes menées lors de l'évaluation du programme montrent des indices élevés de satisfaction envers le corps enseignant. Les étudiants et les diplômés apprécient particulièrement leur expertise disciplinaire, leur disponibilité, leur côté humain et leur motivation.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en arts plastiques (510.A0) ou l'équivalent;

OU

Etre titulaire d'un autre diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir réussi des cours collégiaux dans les domaines suivants :

- un cours de dessin
- un cours de pratique picturale
- un cours de pratique sculpturale
- un cours d'histoire de l'art

Le candidat doit accompagner sa demande d'un portfolio numérique ou traditionnel de travaux personnels en arts conforme aux normes fixées par la direction du programme. Le portfolio doit comprendre 10 photos ou images numériques.

Base universitaire

Être titulaire d'un certificat universitaire en arts.

OU

Être inscrit dans un programme universitaire et posséder des connaissances équivalentes aux contenus des cours suivants :

- un cours de dessin
- un cours de pratique picturale
- un cours de pratique sculpturale
- un cours d'histoire de l'art

Le candidat doit accompagner sa demande d'un portfolio numérique ou traditionnel de travaux personnels en arts conforme aux normes fixées par la direction du programme. Le portfolio doit comprendre 10 photos ou images numériques.

Base expérience

Présenter une combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente à la base d'admission collégiale ou universitaire.

Posséder une expérience et des connaissances jugées pertinentes. Toute forme d'expérience peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les capacités du candidat à suivre des études universitaires dans le domaine des arts.

Le candidat qui n'a pas une préparation jugée suffisante peut se voir proposer des cours et des activités de mise à niveau en sus des cours de son programme.

Tous les étudiants doivent se conformer au Règlement relatif à la maîtrise du français dans les programmes d'études.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Être détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires (à moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec, tous les candidats, ayant 12 ans de scolarité devront compléter une année de mise à niveau);

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique);

ET

Avoir réussi des cours dans les domaines suivants :

- un cours de dessin
- un cours de pratique picturale
- un cours de pratique sculpturale
- un cours d'histoire de l'art

Conditions supplémentaires hors Québec

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Ainsi, vous devez nous faire parvenir la copie originale de votre test de français reconnu par l'UQTR (TFI, TEF, TCF, DELF, DALF) ou vous inscrire à la passation du TFI de l'UQTR à l'adresse www.uqtr.ca/inscription_tfr Pour obtenir de l'information sur les tests de français reconnus et les seuils de réussite, veuillez consulter le lien suivant : <https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/vrsg/Reglementation/107.pdf>

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (57 crédits)

ARG1007	Arts et technologies de l'image numérique I
ARP1001	Modélage
ARP1035	Dessin I
ARP1036	Dessin II (ARP1035)
ARP1046	Pratiques picturales (ARP1035)
ARV1009	Art performance
ARV1010	Fondements théoriques des arts visuels et médiatiques
HAR1006	Histoire de l'art de 1950 à nos jours
HAR1007	Histoire de l'art au Québec
PBX1014	Art et recherche
PBX1016	Lecture et analyse de l'oeuvre d'art
PBX1023	Développement de la pensée créative
PBX1024	Recherche et vie professionnelle en arts
PBX1025	Sémiotique de l'image
PBX1026	Atelier de création
PBX1027	Projet de fin d'études (9 crédits)
PHO1003	Procédés en image photographique

Cours optionnels (27 à 33 crédits)

L'étudiant choisit de huit à dix cours parmi les cours suivants ou tout autre cours en accord avec la direction des programmes

(vingt-quatre à trente crédits) :

ARD1011	Scénographie
ARG1002	Sérigraphie I (ARP1035)
ARG1003	Sérigraphie II (ARG1002)
ARG1005	Gravure I (ARP1035)
ARG1006	Gravure II (ARG1005)
ARP1014	Peinture I (ARP1046)
ARP1015	Peinture II (ARP1014)
ARP1016	Sculpture I (ARP1001)
ARP1017	Sculpture II (ARP1016)
DAP1001	Verre soufflé I
DAP1002	Verre soufflé II (DAP1001)
PBX1018	Projet synthèse interdisciplinaire
PHI1147	Esthétique et art

L'étudiant choisit un cours parmi les suivants (trois crédits) :

HAR1004	Histoire de l'art des origines à 1850
HAR1005	Histoire de l'art de 1850 à 1950
HAR1008	Histoire de la photographie, du cinéma, de la télévision et de la vidéographie d'art
HAR1010	Histoire de l'art et histoire naturelle
HAR1011	L'artiste et son milieu
HAR1012	Circuits artistiques et culturels

Dépendamment des cours choisis en arts plastiques, l'étudiant pourrait prendre jusqu'à six crédits en arts médiatiques et autres

parmi les cours suivants (zéro à six crédits) :

ARG1009	Arts et technologies de l'image numérique II
ARV1003	Vidéo : langage de base
ARV1005	Atelier de création : dynamique son et image
ARV1006	Atelier spécialisé en estampe numérique
ARW1001	Initiation à la création en réseau

Cours complémentaires (0 à 6 crédits)

Selon les cours sélectionnés en arts plastiques et en arts médiatiques, l'étudiant pourrait choisir jusqu'à six crédits parmi les cours suivants ou tout autre cours avec l'accord de la direction des programmes.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Pour s'inscrire au cours PBX1027 Projet de fin d'études, l'étudiant doit avoir réussi au moins soixante crédits de son programme.

Les cours ARP1041 Langage plastique bidimensionnel et ARP1042 Langage plastique tridimensionnel ne peuvent faire l'objet d'une reconnaissance des acquis dans ce programme ni être considérés à titre de cours complémentaires.

L'étudiant doit obligatoirement participer à une activité destinée à présenter les objectifs, le contenu et l'agencement des cours du programme, à l'occasion d'une séance d'accueil des nouveaux inscrits.